



MARCHE
TRAITEMENT



LOT N° 4

Cahier des charges
spécifique



MATÉRIAUTHÈQUE

Septembre 2020

1. Périmètre du lot

Le présent lot “Matériauthèque” vise la constitution d’une réserve de composants d’éléments d’ameublement issus de DEA en vue de leur utilisation dans la fabrication de nouveaux produits/objets/aménagements mobiliers, ou relevant de tout autre secteur.

Bon à savoir : au sens du code de l’environnement, on entend par « éléments d’ameublement », « les biens meubles et **leurs composants** dont la fonction principale est de contribuer à l’aménagement d’un lieu d’habitation, de commerce ou d’accueil du public en offrant une assise, un couchage, du rangement, un plan de pose ou de travail. ».

2. Implantation

Valdelia souhaite réaliser une gestion locale des DEA. Ce principe s’applique également au lot 4 « Matériauthèque » du marché « Traitement ». Toutefois compte-tenu du caractère novateur de ce lot, Valdelia privilégiera les implantations dans des zones stratégiques en termes d’accès au gisement ou de débouchés utilisateurs des composants issus de la matériauthèque.

3. Description de la prestation

Réception

- Réception des apports validés par Valdelia.
- Documentation des transactions de réception dans le Système d'Information de Valdelia (BSD, tickets de pesée, utilisation d'abaques de pesée ...).

Tri & démontage

- Tri entre non DEA (en cas de présence exceptionnelle de non DEA), DEA souhaités (c'est-à-dire dont les composants viendront alimenter la matériauthèque) et les DEA non souhaités.
- Démontage des DEA souhaités : séparation des composants.
- Remise à la disposition de Valdelia des DEA non souhaités, et des non DEA.

Identification & stockage

- Identification des différents composants issus du démontage, et suivant le cahier des charges spécifique à la matériauthèque.
- Traçabilité : renseignement du Système d'Information de Valdelia (LEO)
- Création du catalogue de composants disponibles à mettre en ligne sur la plateforme proposée par Valdelia (NEMO-PRO)
- Stockage des composants et gestion du stock en collaboration avec Valdelia

Colisage et chargement des composants

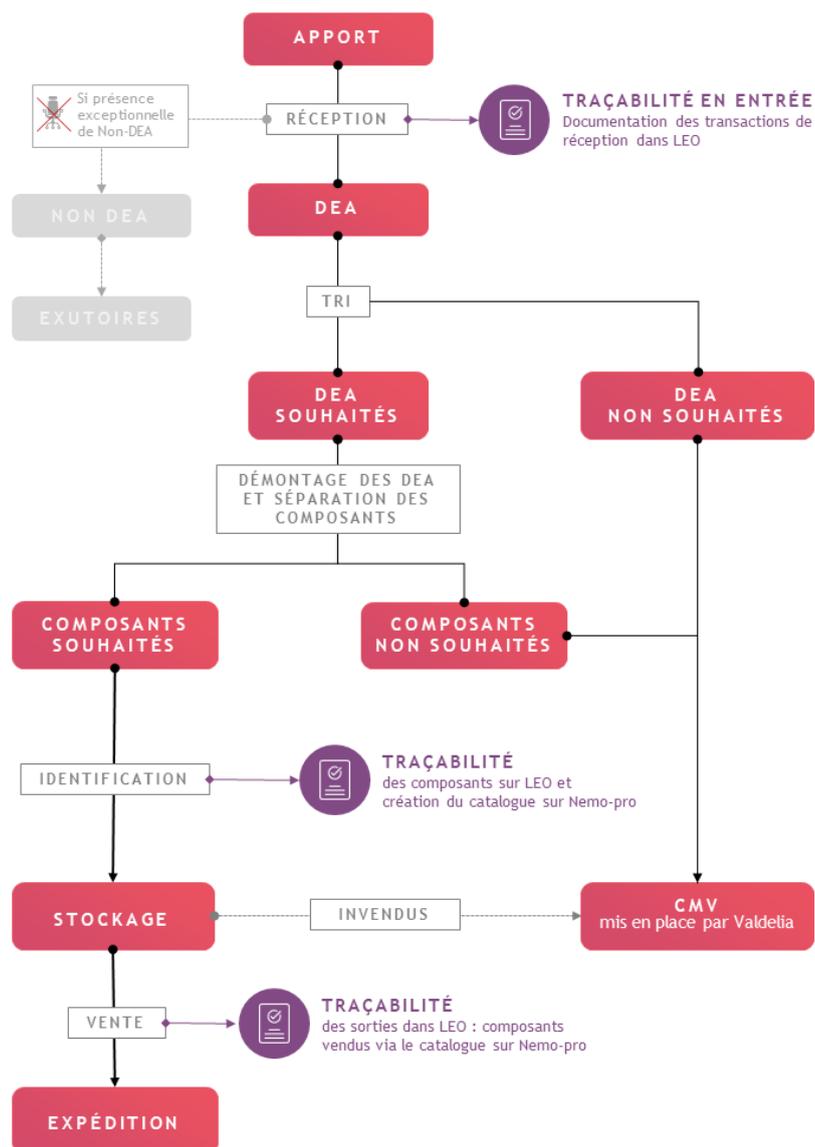
- Colisage
- Chargement des moyens de livraison
- Traçabilité : renseignement dans le Système d'Information LEO de la sortie des composants
- Catalogue en ligne : renseignement des composants vendus sur la plateforme proposée par Valdelia (NEMO-PRO)

Les candidats pouvant répondre au lot « Matériauthèque » sont multiples, il peut s'agir aussi bien de structures de l'économie sociale et solidaire, que de centres de recyclage, de déménageurs, d'installateurs de mobilier, de logisticiens, ou encore de fabricants/distributeurs.

Les compétences requises sont :

- La capacité à identifier les composants recherchés selon le présent cahier des charges spécifique de la « Matériauthèque »

- Le démontage préservant des composants, c'est-à-dire un démontage respectant l'intégrité esthétique et fonctionnelle des composants.
- La gestion des stocks, la traçabilité sur le Système d'Information LEO de Valdelia, et la mise à jour du catalogue en ligne sur la plateforme NEMO-PRO de Valdelia.
- Colisage et chargement des composants
- La vente des composants aux utilisateurs. Le candidat a la possibilité de décider de la sortie des composants et ainsi les vendre. Dans ce cas précis, le candidat devra avoir au préalable acheté les composants à Valdelia. Une fois acheté, le candidat s'engage à ce que les composants ferreux n'aient pas pour destination les recycleurs des produits ferreux.



3.1 Réception des apports

Types d'apport

Avec plus de 90 000 tonnes de Déchets d'Éléments d'Ameublement collectées en 2019, Valdelia est en lien avec un gisement de matières et matériaux important. Bois, métal, plastiques... les matériaux qui composent les éléments d'ameublement sont nombreux. Panneaux de bois, pieds, roulettes, vérins... les composants de ces mêmes éléments d'ameublement sont tout aussi variés et doivent, dans le cadre de la matériauthèque, être rigoureusement et soigneusement sélectionnés afin

de répondre aux exigences de qualité permettant leur réemploi/réutilisation dans la fabrication de nouveaux produits.

Privilégiant la qualité plutôt que la quantité, les gisements qui seront orientés vers la matériauthèque auront été qualifiés en amont par Valdelia.

Les DEA collectés pourront provenir des points de collecte classiques de Valdelia (détenteurs et centres de massification volontaire) mais auront fait l'objet d'une validation préalable par Valdelia sur leur adéquation au cahier des charges des composants recherchés.

Une Matériauthèque pourra recevoir deux catégories d'apports :

- Les collectes mandatées par Valdelia et effectuées par un prestataire logistique auprès des détenteurs non ménagers, et des centres de massification volontaire.

Ces apports sont programmés préalablement dans le Système d'Information LEO de Valdelia.

- Les livraisons directes sur la matériauthèque assurées par un transporteur autre que le prestataire logistique et validées par Valdelia (déménageurs, etc.).

Ces apports doivent faire l'objet d'une demande par le détenteur, dans le Système d'Information LEO de Valdelia.

- Les livraisons directes provenant de prestataires ayant réalisés le démontage chez le détenteur.

Dans tous les cas, les apports devront être acceptés par le titulaire du présent lot excepté s'ils présentent un risque avéré pour les agents dûment justifié.

Conditions de réception

Chaque candidat doit pouvoir faire face à la montée en puissance de la filière. Pour valider cette capacité, le candidat devra préciser le tonnage maximum de DEA (via les abaques) qu'il pourra réceptionner, trier et traiter :

- au quotidien,
- par mois glissant.

Cet engagement aura une valeur contractuelle vis-à-vis de Valdelia.

Le candidat s'engage à prévenir Valdelia sans délai quand il approchera de sa capacité maximum.

En cas de dépassement de ce seuil, le maillage territorial pourra être redéfini par Valdelia afin d'assurer l'adéquation entre les capacités du titulaire proposant une matériauthèque et les exigences de Valdelia.

Horaires de réception

Sur les jours ouvrés, la réception des apports se fera sur rendez-vous défini entre le titulaire et le collecteur.

Contrôles des réceptions

Le site accueillant la matériauthèque veillera à contrôler les apports pour éviter la présence de non-DEA, et s'assurer de la qualité des DEA réceptionnés. La qualité des futurs composants livrés fera l'objet d'une attention particulière de la part du titulaire.

Les dysfonctionnements de réception seront pris en charge lorsqu'ils seront remontés sans délai dans le système d'information LEO de Valdelia.

Déchargement des apports

Le déchargement des DEA sera réalisé de manière attentionnée par le titulaire du lot afin de garantir l'intégrité esthétique et fonctionnelle des composants des éléments d'ameublement réceptionnés. À noter : les DEA seront exclusivement livrés en camion hayon, semi, ou tautliner.

Documentation des apports

Chaque apport devra faire l'objet d'une pesée sur un pont bascule contrôlé ou selon les abaques fournis par Valdelia ; un ticket de pesée sera émis systématiquement accompagné d'une photo du contenant (porte ouverte) avec la plaque d'immatriculation lisible.

Parallèlement, un Bordereau de Suivi des Déchets (selon le formulaire CERFA n° 12571*01) sera renseigné pour les collectes mandatées par Valdelia.

Gestion spécifique des invendus

Le site accueillant la matériauthèque pourra être amené à recevoir des invendus emballés et parfois palettisés en provenance de magasins. Il s'agira d'une prestation spécifique de déballage et traitement, qui fera l'objet d'un devis préalable avec Valdelia.

3.2 Tri et démontage

Opération de tri

Le tri consiste à séparer les DEA souhaités, des éventuels Non-DEA ou DEA non souhaités pour la matériauthèque.

Les composants, des DEA ainsi triés, viendront alimenter la matériauthèque.

Mise en place d'un Centre de Massification Volontaire (CMV)

Valdelia mettra gratuitement et systématiquement en place un dispositif CMV sur le site accueillant la matériauthèque afin de massifier les DEA non souhaités et les composants non souhaités pour la matériauthèque.

Le CMV accueillera aussi les composants faisant l'objet d'un déstockage en accord avec Valdelia.

L'installation d'une benne permanente sur site et des rotations régulières programmées à l'avance, au minimum une fois par mois, portent cette solution de collecte de flux récurrents.

Démontage des composants des DEA sélectionnés

Après identification des éléments à préserver dans le cadre de la matériauthèque le titulaire procédera au démontage des différents composants.

Cette opération pourra être faite de manière manuelle, semi-mécanique ou automatisée selon les équipements techniques du titulaire. Quelle que soit la méthode retenue l'étape de démontage devra préserver la fonction d'usage et l'aspect des composants.

Le but de cette opération est de transformer un DEA en composants réutilisables et commercialisables.

Cette prestation comprend également les opérations de traçabilité suivantes :

- Le poids exact de chaque composant produit devra être renseigné par le titulaire dans le Système d'Information LEO de Valdelia.
- Les composants produits devront être mis en ligne par le titulaire sur la plateforme NEMO-PRO de Valdelia (Place de marché).

À l'issue du démontage les éléments non souhaités pour la matériauthèque seront remis en mélange à la filière avec le reste du flux de DEA destiné au recyclage via le dispositif Centre de Massification Volontaire mis en place par Valdelia.

Sélection des composants

La sélection des composants consiste à séparer les composants selon les catégories recherchées par la matériauthèque. Ces composants seront définis en coordination avec Valdelia en fonction des opportunités de vente.

Quatre grandes catégories de composants constitueront l'essentiel des éléments proposés par la matériauthèque :

- Plateaux de bureaux, panneaux de bois,
- Composants de bureau (Pieds, roulettes, systèmes assis-débout de bureaux, ...),
- Composants d'assises tertiaires (roulettes, vérins, têtes...),
- Pièces détachées de gondoles de magasins (pieds, équerres, tablettes, échelles, etc.).

En fonction des demandes clients, la liste des premiers composants pourra être amenée à évoluer et à s'enrichir.

L'étape de sélection pourra comporter la qualification des composants selon les caractéristiques suivantes : composition matières, détection de substances, calcul de densité, ou toute autre caractéristique permettant de juger au mieux de la qualité des composants à sélectionner.

Le candidat présentera dans le mémoire technique ses capacités et moyens pour effectuer le tri et les étapes de qualification.

Gestion des Non-DEA

Les Non-DEA seront isolés à l'étape de tri. Il peut s'agir de DEEE, palettes, papiers, cartons, gravats, etc. Toutefois la volonté de Valdelia est de limiter la part des Non-DEA dans les apports.

Ainsi, les Non-DEA seront :

- Pesés à chaque réception, pour assurer une bonne maîtrise de la filière et permettre une gestion contentieuse du détenteur,
- Tracés dans le Système d'Information LEO de Valdelia, en précisant leur nature (DEEE, palette, ...),
- Valorisés par le titulaire en confiant les Non-DEA aux filières de collecte et de recyclage appropriées.

Les Non-DEA issus des collectes Valdelia seront facturables à Valdelia ou rachetés à Valdelia. Les Non-DEA des apports directs ne pourront l'être.

Les Non-DEA seront évacués après l'étape de tri vers les filières de valorisation ou d'élimination adaptées.

Le candidat devra préciser dans son mémoire technique :

Les modes d'évacuation proposés et l'exutoire envisagé pour tous les Non-DEA :

- DEEE
- Cartons

- Emballage/palettes
- DIB (la valorisation sera priorisée)

Valdelia pourra demander au titulaire de se conformer aux conventions signées avec les organismes agréés au titre des autres filières REP, pour la gestion de ces Non-DEA.

Stockage des composants sélectionnés

Les composants sélectionnés seront enregistrés sur la plateforme NEMO-PRO en fonction de leur catégorie, taille, couleur, matière, poids etc. afin de constituer un catalogue, puis stockés.

La gestion du stock sera actualisée en temps réel en fonction des entrées et des sorties. Chaque nouvelle entrée devra être documentée sur NEMO-PRO avec description de ses caractéristiques.

Les attentes de Valdelia en matière de stockage pourront évoluer en fonction des demandes et des projets de sorties de composants. Au démarrage de la matériauthèque, le candidat s'engage à stocker au maximum :

- 100 plateaux de bureau ou panneaux,
- 100 Composants de bureau (Pieds, roulettes, systèmes assis-débout de bureaux, ...),
- 100 Composants d'assises tertiaires (roulettes, vérins, têtes, ...),
- 100 Pièces par type de composants de gondoles de magasins (pieds, équerres, tablettes, échelles, ...).

Le stock pourra évoluer en fonction du développement de la demande. Un avenant au contrat de prestations sera alors envisagé.

Valdelia sera attentif au rythme d'évacuation des composants stockés et régulera les réceptions en fonction des sorties. À l'atteinte du seuil maximum de stockage, Valdelia pourra stopper de manière temporaire les expéditions de DEA vers la matériauthèque.

Dans le cas où des composants sélectionnés ne seraient pas vendus à des clients, Valdelia pourra décider de procéder à leur recyclage, et prendra en charge leur collecte et traitement via le dispositif Centre de massification Volontaire (CMV)

mis en place chez le titulaire. Le titulaire s'engage à charger la benne du CMV sans surcoût.

Dans le cadre de l'étape de stockage Valdelia n'exige aucune surface minimum dédiée et ne prévoit pas au bordereau de prix la location d'une surface de stockage.

Seule la gestion administrative et numérique du stock pourra être prise en compte dans le calcul du prix de la prestation de matériauthèque.

Focus : Les plastiques, rembourrés et tissus d'ameublement bromés

La liste des Polluants Organiques Persistants fixée en annexe de la convention de Stockholm intègre désormais le décabromodiphényléther (déca-BDE), un agent ignifuge bromé utilisé notamment dans le mobilier.

Le règlement européen CE n°850/2004 transposant la convention a été modifié en ce sens et fixe un seuil de 1000 ppm au-delà duquel les déchets devraient être éliminés.

Sous le contrôle du Ministère en charge de l'Ecologie, Valdelia étudie depuis 2019, les impacts potentiels sur sa filière. Selon les résultats, l'adaptation des process en vue du tri spécifique des matières bromées pourrait vous être demandée.

Le candidat précisera dans sa réponse, les modalités qu'il peut mettre en œuvre pour l'identification de decaBDE ou le tri selon les prescriptions Valdelia.

3.3 Sorties/expéditions des composants de la matériauthèque

Valdelia est propriétaire des composants sélectionnés et disponibles sur NEMO-PRO.

Dans le cadre de sa stratégie d'actions et d'innovations pour la seconde vie des produits, Valdelia privilégie l'utilisation des composants issus de la matériauthèque par ses adhérents fabricants/distributeurs, partenaires de l'aménagement de seconde vie, structures de l'économie sociale et solidaire, upcycleurs, etc.

Ces partenaires commanderont les composants de la matériauthèque sur devis sur la plateforme NEMO-PRO proposée par Valdelia.

La vente des composants est réalisée par Valdelia au titulaire de ce lot ou tout autre client de son choix ; le client ne pourra en aucun cas utiliser les composants dans le cadre de valorisation énergétique.

Les composants achetés pourront être retirés in situ par les clients ou leur être expédiés à leur frais.

Le titulaire devra procéder au colisage et au chargement des véhicules de livraison.

3.4 Formation, traçabilité, gestion des stocks et inventaire

Le titulaire devra assurer une traçabilité exhaustive sur les flux entrants et sortants tel que décrit dans les points 2.8 et 2.9 (p 29 et 30) du cahier des charges marchés « TRAITEMENT ».

De plus, le titulaire devra également procéder à la documentation des composants sur la place de marché NEMO-PRO mise à disposition par Valdelia.

4. Performances attendues

Valdelia souhaite des taux de recyclage et de valorisation tel que précisé au chapitre « Performance de la Filière », du cahier des charges marchés « TRAITEMENT ».

La performance du titulaire sera calculée selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Tonnage de composants vendus}}{\text{Tonnage total réceptionné - tonnage DEA non souhaités - tonnage NON DEA}}$$

5. Rémunération de la prestation

5.1 Offre tarifaire

Le prix sera global et composé en €/T des éléments suivant :

- Réception des apports
- Tri entre DEA souhaités, DEA non-souhaités et non-DEA
- Démontage des DEA souhaités en composants pour les bureaux (plateaux, pieds, roulettes...)
- Démontage des DEA souhaités en composants pour les assises (roulettes, vérins, têtes...)
- Démontage des DEA souhaités en composants pour les gondoles (pieds, équerres, tablettes, échelles...)
- Gestion administrative et numérique du stock
- Préparation à l'expédition des composants

Les fractions non sélectionnées dans le cadre de la matériauthèque seront intégralement reprises à la charge de Valdelia via le centre de massification volontaire mis en place chez le titulaire du contrat.

L'ensemble des éléments de prix demandés est détaillé dans le bordereau de prix [ANNEXE 5].

6. Modalités de réponses

Vos dossiers de candidature seront à remettre en version numérique à l'adresse suivante : consultation@valdelia.org au plus tard le **2 novembre 2020 à 12h00**.

Les pièces administratives seront demandées uniquement aux candidats retenus pour les négociations.